



NOVEMBRE
2020

Flash infos

Commune de
Ste-Montaine

Chères Montainaises,
Chers Montainais,

Nous vous souhaitons
une bonne lecture des
dernières informations de
la commune.

L'équipe municipale

INFLUENZA AVIAIRE

Si vous ne le savez pas encore, il existe un risque de grippe aviaire : vos poules et autres oiseaux domestique peuvent être contaminés par des migrateurs venant du Nord et faisant étape en Sologne.

En conséquence, il est demandé pour la commune de Sainte-Montaine :

- ⇒ Clausturation ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux ;
- ⇒ Interdiction de rassemblement d'oiseaux (exemples : concours ou expositions)
- ⇒ Interdiction de faire participer des oiseaux originaires de la commune à des rassemblements organisés dans le reste du territoire ;
- ⇒ Interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes ;
- ⇒ Interdiction d'utiliser d'appelant

Le ramassage des encombrants est reporté

Dans le contexte sanitaire actuel, le risque d'accident lié à la manutention d'objets lourds, plus ou moins blessants est à prendre en compte ; avec des conséquences éventuelles (consultation aux urgences, voir hospitalisation).

Evitons un surcroît de travail aux services d'urgences qui sont déjà bien accaparés par la pandémie actuelle.



Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie officielle sera réduite, il n'y aura pas de défilé.

***Présence minimale au Monument aux Morts pour le dépôt de la gerbe.
(Directives précises en attente.)***

Continuons d'être solidaires ; soyons patients, des jours meilleurs reviendront. N'oubliez pas que la municipalité et les employés de la commune sont à votre disposition si besoin.

Prenez bien soin de vous

Directeur de publication : Jean-Yves Debarre

Mairie de Sainte-Montaine

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 13h à 17h30 et samedi de 8h à 13h

☎ 02.48.58.05.16 📠 02.48.58.23.68 ✉ mairie.ste-montaine@orange.fr

site internet : <http://sainte-montaine.e-monsite.com>

